



Bressols, le 6 mai 2020

A l'attention des parents d'élèves
des écoles maternelle Jean Zay et
élémentaire Jacques Prévert

Affaire suivie : JLI/CC
Objet : réouverture des écoles

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Le contexte du Covid-19 nous a conduits à nous positionner sur la réouverture des écoles confrontées au déconfinement. Celui-ci pose le questionnement de la sécurité sanitaire, de l'aspect pédagogique, de la dimension psychologique mais aussi de la nécessité économique par le retour à l'emploi des parents.

Un protocole sanitaire nous a été dicté par l'Education Nationale le 3 mai. Au vu des exigences de ce document, les enseignants et les élus ont émis des réticences quant à l'application de ces prescriptions et à la capacité d'organisation dans un délai raisonnable permettant d'offrir les conditions sanitaires pour un accueil sécurisé. Un temps de concertation avec l'inspectrice d'académie, les directrices d'écoles et la municipalité a donné lieu à une décision négative s'agissant de la réouverture des écoles. Néanmoins, nous devons assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

Nous sommes conscients des difficultés des parents qui sont dans l'obligation de retour à l'emploi. Dans ce contexte, nous souhaitons recenser les besoins justifiés afin d'évaluer notre capacité à proposer des solutions alternatives dépendantes de nos capacités à mobiliser le personnel communal.

Le cap difficile du déconfinement passera par différentes phases qui nécessiteront de la part de chacun un regard nouveau sur le fonctionnement des institutions et une adaptation collective portée par tous.

Le Maire,



Jean-Louis IBRES